



GÉRER LA PAIE ET LES DÉCLARATIONS

Certificat de compétences, certifié par l'Etat enregistré au RNCP n°35003BC2
Formation tutorée, 100% à distance

Éligible CPF - Tarif 2023 : 1195 €

LES OBJECTIFS

- ✓ Maîtriser et appliquer les techniques de paie dans le respect du droit
- ✓ Gérer les déclarations sociales et fiscales

PUBLIC VISÉ

- ✓ Personnes souhaitant mettre à jour leurs connaissances en paie
- ✓ Personnes disposant d'un parcours en droit social ou en ressources humaines ou en comptabilité et dont l'objectif est d'acquérir les compétences techniques de la paie



Note MonCompteFormation



Taux de satisfaction



Des participants recommandent la formation

VOTRE ENVOL COMMENCE ICI !

MODALITÉS D'ACCÈS

- ✓ Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 (Bac)
- ✓ Maîtriser les fondamentaux en droit social
- ✓ Connaître les fonctionnalités de base d'un tableur
- ✓ Être à l'aise avec les outils informatiques (navigation web) et les outils collaboratifs (tchat, visioconférence)
- ✓ Nombre de places : 12

DURÉE DE LA FORMATION

- ✓ Formation à distance, 100% en ligne
- ✓ 120 heures* sur 16 semaines, soit 7 à 10 heures par semaines
- ✓ 1 session par mois

* durée indicative, ajustable en fonction des besoins et des personnes

PROGRAMME

ADMINISTRER ET GÉRER LA PAIE

- Établir les bulletins de paie dont situations et statuts particuliers (contrats aidés, mandataires sociaux)
- Prendre en compte des éléments variables (absences, heures supplémentaires)
- Prendre en compte le chômage partiel
- Calculer les cotisations sociales, impôt sur le revenu
- Calculer les congés payés
- Calculer les Absences
- Calculer les IJSS et maintien de salaires
- Calculer les avantages en nature
- Calculer les frais professionnels
- Calculer les indemnités de départ (de rupture ou compensatrice)
- Calculer les indemnités du solde de tout compte

ADMINISTRER LES DÉCLARATIONS SOCIALES ET FISCALES

- Paramétrer les écritures comptables
- Établir la DSN et télé régler dans le respect des délais
- Établir les autres déclarations mensuelles, annuelles (taxe apprentissage, formation)
- Établir la taxe sur les salaires



MODALITÉS D'ÉVALUATION

100% À DISTANCE

- Devoirs en cours de formation
- Cas de synthèse en fin de formation (examen final de 3 heures)
- Oral technique portant sur le cas de synthèse (visioconférence de 30 minutes).

Nous contacter



Bourg-en-Bresse & Mâcon
esmp@esmp.fr - 03 85 37 75 27



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accès à la plateforme LMS collaborative OPENCAMPUS avec supports de formation consultables en ligne ou téléchargeables (ressources vidéo, lecture en ligne, fiches mémo, quizz, applications et exercices d'application avec autocorrections)
- Devoirs à rendre (correction personnalisé)
- Classes virtuelles (visioconférences) hebdomadaire de 45 minutes (en fin de journée)
- Tutorat par un gestionnaire de paie